

Formation

BREVET SUPÉRIEUR INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

Niveau Bac+2

ASSISTANT EN GESTION DE PATRIMOINE

Spécialité NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE



Le Brevet Supérieur Investissement et Patrimoine est une formation qui vous permet de devenir **Assistant en Gestion de Patrimoine**.

A l'issue de cette formation, le participant sera capable :

- Maîtriser l'ensemble des dispositifs relatifs au secteur immobilier (achat, vente, financement, gestion, fiscalité)
- Maîtriser l'environnement juridique et technique de la profession
- Revendiquer différents statuts accessibles par la formation
- Mener des entretiens efficaces avec son client
- Comprendre la situation patrimoniale et fiscale de son client
- Proposer à son client des solutions adaptées à ses objectifs

MODALITÉS DE LA FORMATION



Modalités d'examen
Examen final par QCM



Modalités pédagogiques
Formation en E-learning via une plateforme de formation accessible 24h/24 et 7j/7



330 h de formation
100% en ligne

THÉMATIQUES

Le fondamentaux de la relation client :

Processus et enjeux de la communication, Gestion des conflits et objections, etc.

Le fondamentaux du patrimoine :

Régimes matrimoniaux, Démembrement, Épargne, Assurance vie, Marchés financiers, etc.

L'environnement réglementaire :

Les statuts des professionnels de l'immobilier et du patrimoine

SPÉCIALITÉ

NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

- **Le crédit immobilier :**
Principaux prêts, Constitution du dossier, Assurance emprunteur, etc.
- **La vente immobilière :**
Contrats de vente, Mandat de vente, Vente en viager, etc.
- **La gestion immobilière :**
État des lieux, différents baux, loyers impayés, etc.
- **La fiscalité immobilière :**
IFI, LMNP, plus-values immobilières, monuments historiques, Duflot/Pinel, SCPI/OPCI, etc.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Toutefois une connaissance pratique du domaine peut être un plus.



E-learning & Coaching

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



- **Négociateur immobilier**
- **Agent immobilier locatif**
- **Assistant en gestion immobilière**

91%
taux de réussite

86%
satisfaction client

Financement de votre formation

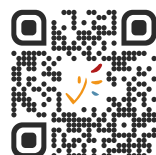
Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide

à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

CONTACTEZ-NOUS

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation



JurisCampus

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr



05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER



Métier

Le négociateur immobilier a un rôle de conseil et d'optimisation concernant la recherche et la vente de biens immobiliers. Il a un savoir-faire aiguisé lui permettant de faciliter les négociations entre les propriétaires et les acheteurs potentiels afin de conclure à la vente. Il intervient également dans le cadre de mandat de location auprès des locataires et des propriétaires.

Ses activités multiples et variées lui permettent d'exprimer son potentiel au maximum.

On distingue trois grandes catégories d'activités :

- Prospection : repérer les biens, construire un réseau, déposer des annonces évaluer des biens...
- Relation client : effectuer les visites, sélectionner les acquéreurs informer les clients, analyser la situation financière...
- Administratif : rédiger les compromis, assister les vendeurs gérer les éventuels conflits...

E-learning & Coaching

Le E-learning chez JurisCampus c'est :

- Combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- Un accompagnement permanent
- Un apprenant au centre de l'apprentissage
- Un parcours de formation qui permet de se former à son rythme

Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière, un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives sera mis à votre disposition.

De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

La leçon : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (textes de loi, etc.). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

Les outils : Barre de Progression, Calendrier, Evènements à venir, Forum pédagogique.

La synthèse : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

La mise en pratique de vos cours : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs. Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

Le Coaching : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : JurisCampus est là pour vous.

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation !

Chiffres-clés

Rémunération

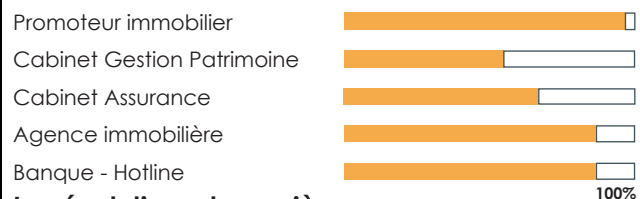
Débutant : entre 25 et 30 k€

Confirmé : entre 40 et 60 k€

La rémunération peut comporter une part de variable

Source APEC

Qui recrute



Les évolutions de carrière

- Directeur d'agence immobilière
- Conseiller en Gestion de Patrimoine
- Ingénieur Patrimonial

Espace général

Assistance

Espace Webconférences

Espace de co-working

Conseils du coach



Une ingénierie pédagogique globale

- Serious game
- Adaptive learning
- Social learning
- Co-working digital
- Contrôle des connaissances
- Classes virtuelles
- Coaching
- Mobile learning
- Picking learning
- Auto-évaluation



05 62 88 28 43

contact@juriscampus.fr



JurisCampus

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr

Ne pas jeter sur la voie publique